

CMPP

Le CMPP accueille des enfants de 6 à 18 ans, ainsi que leurs parents ou représentants légaux, dans une dimension d'écoute, de prévention et de soins.

CMPP

Les faits marquants de 2017 :

- Des changements dans l'équipe.
- La stabilisation de la file active.
- Un lien renforcé avec le service pédiatrique du centre hospitalier.
- La participation à une étude ARS sur les troubles des apprentissages

CMPP



Quelques chiffres :

- File active : 300 en 2017.
- Enfants présents au 31/12/2017 : 207
- Enfants sortis au 31/12/2017 : 93
- 9085 actes en 2017.



Focus CMPP :
La prise en charge des adolescents
Partenariat avec la Maison des Adolescents



La Maison des Adolescents

Rôle et missions

- **Adossée à un large réseau d'acteurs** œuvrant sur les domaines médico-psychologique et socio-éducatif
- Constitue **une porte d'entrée privilégiée** sur le champ de la prévention des risques liés à l'adolescence
- **Propose l'accueil libre, gratuit, confidentiel et inconditionnel des jeunes âgés de 11 à 25 ans**, de leurs parents et familles, pour toutes questions et difficultés rencontrées à l'adolescence
- **Lieu ressources pour les professionnels**

La Maison des Adolescents

Rôle et missions



- **Un GCSMS Adobase 71 qui porte le Réseau et la Maison des Adolescents**
- **Une équipe pluridisciplinaire et pluri institutionnelle, actuellement composée sur Chalon de :**
 - Prisca Gardin, assistante sociale,
 - Sylvie Vernot-Rochey, infirmière,
 - Gaétan Pornon, psychologue,
 - Sonia Decaillot, Coordinatrice,
 - Christèle Bourdon, Assistante de Direction,
 - Catherine Kucharski, pédiatre,

La Maison des Adolescents

Rôle et missions

- **Exerce un accompagnement généralement de courte durée**, qui permet de :
 - recueillir la demande du jeune
 - évaluer ses besoins
 - et proposer, en sollicitant le cas échéant les partenaires du Réseau, une prise en charge adaptée et coordonnée
- **Entretiens individuels et ateliers d'échanges**
 - 314 jeunes et parents en 2016, 59 en groupes.

Le Journal de Saône-et-Loire du 29/05/2017

CHALON-SUR-SAÔNE

Les adolescents dévoilent leur création artistique



■ Il ne reste plus qu'à retirer la feuille et à découvrir le résultat. La fresque est créée. Photo Stéphane BOURSIER

La Maison des Adolescents

Rôle et missions

- **Propose et anime des interventions collectives** de sensibilisation, information et prévention des risques, auprès des jeunes, parents et professionnels
 - Premier Forum collégiens « Bienvenue dans mon adolescence »



Un partenariat avec les PEP71 et le CMPP inscrit dans l'histoire de la Maison des Adolescents

- **Les PEP71 sont l'un des 6 membres fondateurs du GCSMS Adobase 71** qui porte la Maison des Adolescents de Saône-et-Loire (création le 20 juin 2010)
 - Mme Brigitte Damet et M. Serge Fichet membres de l'AG et M. Fichet siège au BE du Groupement
 - Une convention de prestation de services depuis le 1^{er} janvier 2017 pour étayer la fonction RH du GCSMS
- **Un partenariat dans la prise en charge des adolescents**, instauré dès l'ouverture de l'antenne de Chalon en novembre 2011

Un partenariat inscrit dans l'histoire de la Maison des Adolescents

- **Consultations adolescentes du CMPP dans les locaux de la Maison des Ados, assurées par le Dr Jacquemin, pédopsychiatre (novembre 2011 à juin 2013)**
 - Permanences de 2h hebdomadaires
 - Rencontres de jeunes sur orientation des accueillants quand suivi CMPP pouvait paraître indiqué
 - Avis médical pour d'autres jeunes, participation aux réunions de synthèse cliniques avec avis sur suites à donner
 - Jusqu'à départ en retraite

Un partenariat évolutif

- **Juin 2015 : reprise d'une réflexion commune pour redéfinir les modalités du partenariat** en tenant compte de l'évolution du contexte :
 - **mise à plat du projet de service du côté CMPP** en rapport avec une file active qui explose, le départ d'un pédopsychiatre non remplacé, et la révision des modalités d'admission et de prise en charge
 - **côté Maison des Ados : montée en charge continue de l'activité et** des demandes adressées à la MdA, dont une partie clairement identifiée faute de suites données par le CMPP; nécessité de redéfinir le contour des missions de la MdA.

Un partenariat repensé et confirmé

- **Consultations adolescentes du CMPP réactivées dans les locaux de la Maison des Ados, depuis octobre 2015**
- les grandes lignes de ce nouveau partenariat ont pu être définies autour de **l'intervention de Mme Sophie Reynaud, psychologue du CMPP, au sein de la MdA.**

Un partenariat repensé et confirmé

- **les objectifs et modalités d'intervention** ont été arrêtés comme suit :
 - **Orientation vers SR** à l'issue d'1 ou 2 entretiens proposés par les accueillants, de jeunes pour qui :
 - **Un besoin de prise en charge CMPP** est pressenti
Ou bien
 - On évalue un **besoin d'accompagnement un peu plus long et approfondi que suivi MdA**, pour résoudre un mal-être ou une difficulté ponctuelle liée à l'adolescence, sans nécessiter pour autant une psychothérapie (3 ou 4 rendez-vous suffisent)
 - **Intervention les vendredis après-midi : 3h**
 - **Côté CMPP : renvoi des demandes ados** vers la Maison des Ados

Accompagnement CMPP

- En 2018 : 27 jeunes, dont 6 majeurs, 4 d'entre eux ont été reçus ensuite au CMPP.
- 76 consultations ont été positionnées, 12 absents.
- Les problématiques sont essentiellement des souffrances communes de l'adolescence ou de sa famille :
 - liens intrafamiliaux complexes
 - troubles anxieux ou dépressifs
 - problématiques à expressions somatiques
 - troubles scolaires
 - harcèlement scolaire ou difficultés scolaires

Accompagnement CMPP

Extraits :

Lohan est un jeune âgé de 13 ans , en conflit avec sa mère qui l'élève seule. Les insultes et les violences sont fréquentes. L'histoire familiale est complexe. La proposition va vers un accompagnement individuel et un soutien maternel au CMPP.

Coralie est âgée de 15 ans, elle est dans une relation chaotique avec son père depuis que ses parents sont séparés. Elle a pu se mettre en danger l'été dernier (alcool, relation sexuelle), depuis elle se culpabilise, un trouble anxieux est apparu. L'accompagnement se fait au CMPP, plus contenant, plus régulier.

Marie-Alice est victime de harcèlement au collège. A la maison, elle vit enfermée dans sa chambre où elle se construit un monde virtuel. Elle s'auto-mutile (scarifications), sa souffrance est importante. L'accompagnement pédopsychiatrique est alors nécessaire.

Accompagnement CMPP

- Orientation vers le CMPP : demande de la famille ou du jeune, nécessité d'un suivi psychothérapeutique, prise en charge plus globale (bilan, prise en charge orthophonique ou psychomotricienne), prise en charge plus longue, avis pédopsychiatrique...
- Un temps d'échange avec l'équipe se fait avant les consultations, il reste relativement court et peu suffisant. Il serait pertinent de prendre davantage le temps d'évoquer certaines situations pour une meilleure orientation.

Un partenariat qui mise sur souplesse et pragmatisme

- **les objectifs et modalités d'intervention** sont régulièrement réinterrogés au regard de l'activité réalisée et des questions ou difficultés qui peuvent se poser
- **Une attention particulière est notamment portée :**
 - Sur la capacité pour les accueillants de répondre dans des délais raisonnables aux premières demandes (crainte de voir l'effectif exploser suite aux orientations systématiques des ados par le CMPP)
 - Sur la capacité pour le CMPP d'absorber le flux des orientations ados faites par Sophie Reynaud à la suite des rdv Maison des ados.
- **Un partenariat qui demeure à ce jour très positif dans l'accompagnement des ados sur le Chalonnais**